

LA PRESSE

19 Septembre 2001 • Page D10/D11

Le Grand Prix de l'Entrepreneur 2001 : le mariage de l'audace et du talent

LE GRAND PRIX
DE L'ENTREPRENEUR

C'est dans un effort pour combattre la morosité américaine des années 80 qu'Ernst & Young a mis sur pied le Grand Prix de l'Entrepreneur, précise Jacques Dostie, directeur du Grand Prix au Québec et associé-directeur Ernst & Young Montréal. Fondé à Milwaukee, le Grand Prix se voulait un antidote à la déprime qui sévissait alors aux États-Unis, face à la puissance montante de l'économie japonaise. Aujourd'hui, le Grand Prix, c'est un hommage à la passion, à l'émotion et à la fierté des gens qui osent! "

Le Grand Prix de l'Entrepreneur est en effet le plus important programme de récompense du talent des entrepreneurs. " Une telle initiative, souligne M. Dostie, contribue à promouvoir l'entrepreneurship dans notre société, à stimuler l'économie et l'innovation et surtout à créer des emplois ".

Une reconnaissance de calibre international

Année après année depuis sa création, le Grand Prix de l'Entrepreneur a essaimé hors des États-Unis. La participation au Grand Prix a fait boule de neige et ce sont 24 pays qui y présentent aujourd'hui leurs meilleurs candidats. En tout, huit milles participants provenant de tous les coins du monde soumettent leurs projets. " La représentativité internationale est assez éloquent, note M. Dostie, et lors des épreuves finales, des candidats issus de cultures et d'économies aussi diversifiées que celles du Japon, de la France, l'Angleterre et Trinidad et Tobago, se retrouvent nez à nez dans la compétition.

Plus près de nous, le Québec participe à cet événement depuis 1994. Cinq régions canadiennes, le Québec, les Provinces atlantiques, de l'Ontario, des Prairies et du Pacifique participent d'abord aux épreuves régionales. Se déroule ensuite une finale nationale qui détermine le gagnant qui défendra les couleurs du Canada devant les autres pays lors de la finale mondiale.

L'an dernier, lors de l'épreuve internationale tenue à Monaco, le Grand Prix 2000 a été décerné à une entreprise italienne mais l'entreprise WestJet, un transporteur de l'Ouest canadien et lauréat canadien du Grand Prix de l'Entrepreneur 2000, a reçu une mention spéciale.

" Nous misons sur la participation d'une trentaine de pays d'ici 5 ans, précise M. Dostie. " Les candidatures proviennent des secteurs de l'économie les plus diversifiés dont l'énergie et les ressources naturelles, la fabrication, les médias et le divertissement, les produits et services, les soins de santé et sciences de la vie. Cette année, la catégorie " production agricole " est honorée pour la première fois.

Dans chaque région, Le Grand Prix de l'Entrepreneur attribue le Prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations à un entrepreneur dont l'expertise et le talent ont marqué l'économie de façon perceptible. Lors d'un gala qui se tiendra le 25 octobre, le jury dévoilera les lauréats québécois du Grand Prix de l'Entrepreneur 2001.

Un club select

Les gagnants, soulignent M. Dostie, bénéficient du rayonnement associé à leur participation au Grand Prix. Ils ou elles accèdent à un réseau international, ils se joignent à un club très select de l'entrepreneurship. Leur famille, leur entreprise, leur personnel, leurs clients, leurs fournisseurs en retirent une grande fierté. "

Parmi les lauréats québécois du Grand Prix de l'Entrepreneur se retrouvent des personnalités bien connues du monde des affaires dont Piacide Poulin, principal fournisseur de Home Depot USA; Karel Velan, important fabricant au niveau international de tuyaux et d'accessoires de pompes; Alain Bouchard de Alimentation Couche-Tard; Ronald Brisebois de Cognicase. " Comme quoi les bonnes idées restent! " conclue Jacques Dostie.

Ernst & Young commande le Grand Prix de l'Entrepreneur en association avec Nasdaq, Global Television Network, Groupe TVA Inc., le National Post et La Presse et de concert avec BMO Nesbitt Burns, Investissement Québec et PME Magazine, ses partenaires au Québec.

Repérage Boomerang inc. André Boulay Montréal

André Boulay a fondé Repérage Boomerang inc. en 1995 pour faire face au problème grandissant de vols d'automobiles. Il s'est occupé de la conception initiale du produit Boomerang, dispositif utilisant le réseau cellulaire pour retrouver des véhicules ou équipements manquants. Aujourd'hui, Repérage Boomerang inc. connaît une croissance et un succès soutenus. Elle a établi des alliances stratégiques avec des leaders canadiens des communications sans fil, soit Bell Mobilité et TELUS Mobility. Elle peut compter sur l'appui de 32 sociétés d'assurances au Québec et 14 en Ontario, de même que sur celui de forces policières d'un bout à l'autre du Canada. À ce jour, grâce à la société, plus de 850 véhicules, représentant une valeur de plus de 46 millions de dollars, ont été retrouvés.